Act. 03.12.07; 21:41 Pub. 03.12.07; 21:41

Le banquier Rouge écroué en France

La banque dont il présidait le conseil d'administration a convoqué hier une séance extraordinaire.

François Rouge a démissionné hier de sa fonction de président du conseil d'administration de la Banque de patrimoines privés (BPP), «le temps d'assurer sa défense», a-t-il écrit dans une lettre. Convoqué la semaine dernière par le juge d'instruction Charles Duchaine, du pôle financier de la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS), François Rouge, 46 ans, a été placé en garde à vue avant d'être écroué ce week-end. L'affaire éclate au moment où un «parrain» du sud de la France, Roland Cassone, fiché au grand banditisme, a été interpellé, de même qu'une vingtaine de personnes, corses pour la plupart, toutes suspectées d'avoir établi un réseau de blanchiment via le cercle de jeu parisien «Concorde».

Que vient faire le banquier genevois, celui-là même qui a racheté l'Hôtel California, dans cette affaire? Selon le site internet Bakchich.info, François Rouge aurait investi 6 millions d'euros (9,9 millions de francs) dans les affaires d'un certain Paul Lantiéry (aujourd'hui en cavale), «gérant non associé» de «Concorde», dont le siège serait une société inscrite au Registre du commerce genevois.

Le juge d'instruction Aeschlimann confirme avoir exécuté une commission rogatoire de ses homologues français dans le cadre de cette affaire. Le vice-président de la BPP, l'avocat Bénédict Fontanet, se dit pour sa part «abasourdi» par l'arrestation de son président et ami.

Valérie Duby